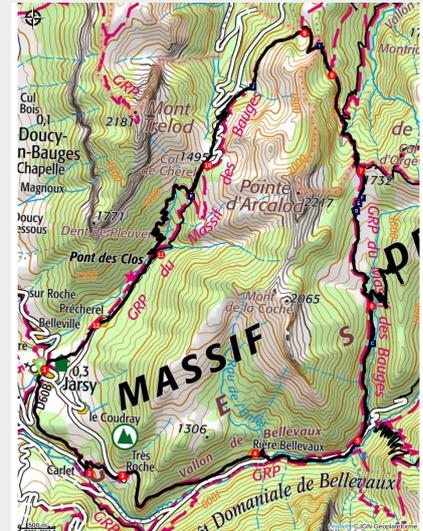


GRP® Le tour de l'Arcalod

Secteur Grand Chambéry - Jarsy



Paysage depuis le col d'Orgeval (Marc Cornillon)



Ce tour permet d'accéder aux Hautes-Bauges et en particulier à la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges, espace de nature préservé au cœur du Parc naturel régional.

L'Arcalod, plus haut sommet du massif des Bauges (2 217 m), sépare 4 vallées entre Savoie et Haute-Savoie.

Parcouru dans le sens anti-horaire, l'itinéraire remonte tout d'abord le vallon forestier puis pastoral de Bellevaux, jusqu'au col d'Orgeval. (L'ascension de la pointe d'Arcalod, sur la gauche, débute au col. Elle est exposée et réservée aux randonneurs alpins expérimentés).

Il surplombe ensuite les vallons forestiers de Saint-Ruph puis de la Combe-d'Ire, où apparaît au loin le lac d'Annecy. La descente finale vers Jarsy offre de belles vues sur les Bauges-devant et le col du Frêne.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 9 h

Longueur : 29.2 km

Dénivelé positif : 1815 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Itinéraire

Départ : Jarsy, chef-lieu

Arrivée : Jarsy, chef-lieu

Communes : 1. Jarsy

2. École

3. Faverges-Seythenex

4. Giez

5. Doussard

Profil altimétrique



Altitude min 776 m Altitude max 1738 m

- 1** - À la sortie de Jarsy (D60b), direction École, prendre le chemin à gauche qui s'engage à plat à travers prés. Passer sous la Chapelle de la Lésine restaurée et descendre dans des pré-bois jusqu'au hameau de Carlet (780 m).
- 2** - Au niveau d'un bassin, prendre un chemin montant à gauche entre des maisons. Après le premier lacet, grimper raide 600 m pour rejoindre la petite route qui mène au hameau de Très Roche.
- 3** - Juste avant le bassin, s'élever à gauche entre les maisons. Au carrefour qui suit poursuivre à droite. La piste s'oriente au Sud. Poursuivre en forêt et après 2 km d'une traversée dominant la route forestière du vallon de Bellevaux, parvenir à Rière-Bellevaux.
- 4** - Rejoindre le fond du vallon et gagner par la route le parking du Nant Fourchu.
- 5** - Au-delà du parking, prendre à gauche la raide piste qui monte sur 4 km, en forêt puis en alpage, sous le versant Est de l'Arcalod.
- 6** - Au carrefour, il est possible d'aller passer la nuit au refuge de Coutarse. Pour cela, prendre à droite le sentier en direction du refuge de Coutarse.
- 7** - Rejoindre les chalets d'Orgeval, viser la croix au Nord puis le collet à gauche du col d'Orgeval (1732 m). (L'ascension de la pointe d'Arcalod, sur la gauche, débute au col. Elle est exposée et réservée aux randonneurs alpins expérimentés).
- 8** - Du col, descendre plein Nord le sentier en lacets vers le vallon de St-Ruph jusqu'au replat du chalet de Bonverdan (abri ouvert et non gardé). Non loin, laisser le sentier qui descend dans le vallon de Saint Ruph pour remonter à gauche, sous le flanc Est de l'Arcalod.
- 9** - Atteindre par des lacets raides (attention passage exposé) le Pas de l'Ours (1660 m). Descendre au Sud-Ouest sous la Pointe des Auges, traverser un dédale de gros blocs rocheux et rejoindre plein Nord le replat du Plan de France (ne pas s'engager dans les sentes herbeuses qui montent au sud vers le passage du Petit Couturier).
- 10** - Du Plan de France, descendre Sud-Ouest en bordure de taillis le petit sentier qui, après 1,5 km, rejoint dans une épingle la route forestière de la Combe d'Ire. La remonter jusqu'au

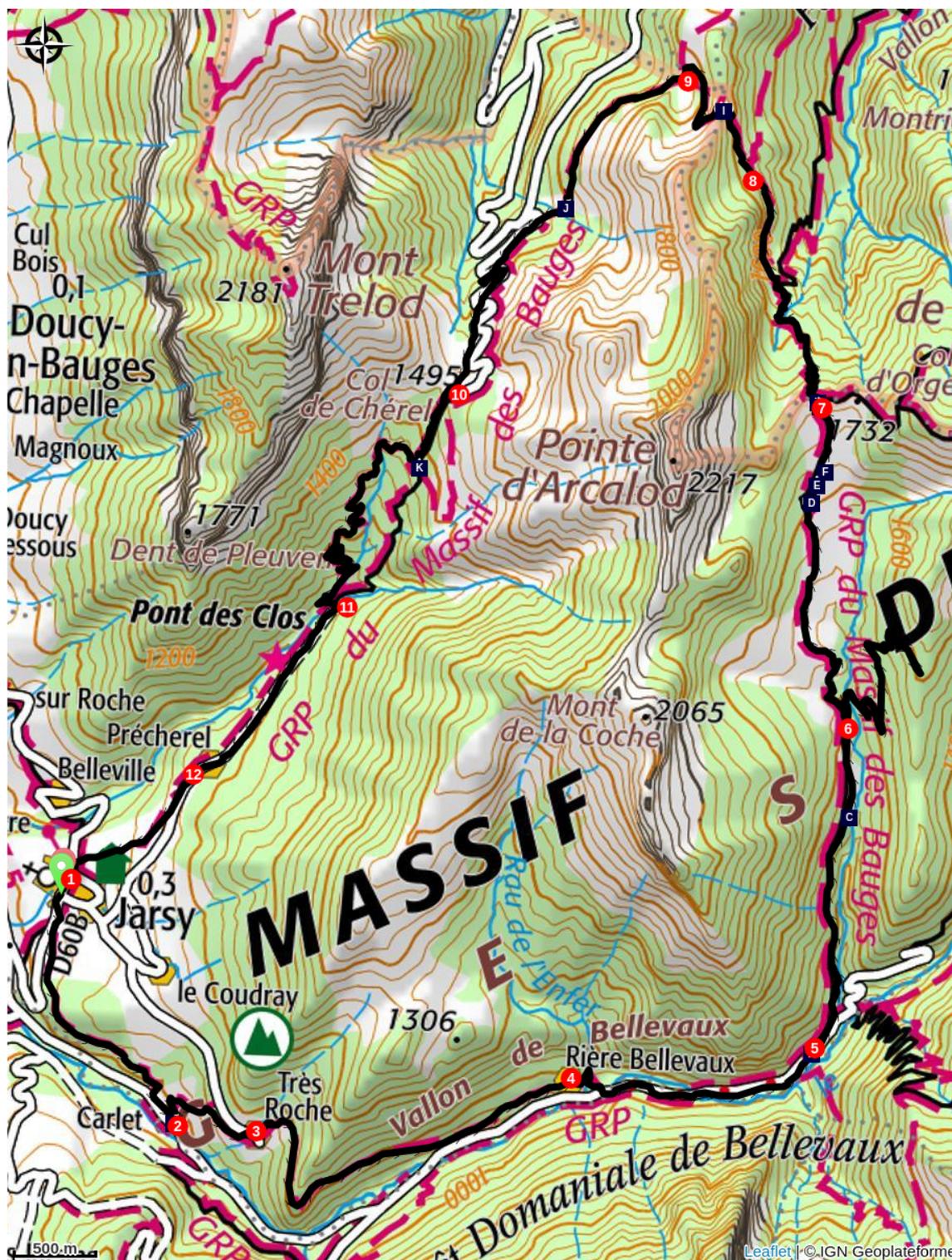
col de Chérel en coupant certains lacets.

11 - Au col, délaissier la large piste et s'engager à droite sur l'ancienne piste qui descend en forêt, parfois raide. Sous les Plans, prendre la route forestière sur la droite jusqu'au Pont de Leyat (1055 m).

12 - Le traverser et gagner le hameau de Précherel.

13 - Puis, par un chemin à droite, arriver jusqu'au chef-lieu de Jarsy.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
| Le hameau de Carlet (A) | Le Chardon bardane (B) |
| 🌿 Réserve Biologique Domaniale
Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran (C) | Chalets d'Orgeval (D) |
| Globulaire à Feuilles Cordées (E) | Les vestiges archéologiques d'Orgeval
(F) |
| Point de vue depuis le col d'Orgeval
(G) | Col d'Orgeval (H) |

Le pas de l'ours (I)
Sous le col de Chérel (K)

La combe d'Ire (J)
Le village de Jarsy (L)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

D911 depuis Lescheraines ou le col du Frêne, jusqu'à École, puis D60b jusqu'à Jarsy.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40



Zone de refuge hivernal du Tétrax-lyre.
À l'ascension, restez sur l'itinéraire principal.
À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes.
Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40



Zone de refuge hivernal du Tétrax-lyre.
À l'ascension, restez sur l'itinéraire principal. À la descente, restez
au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie
entre 8h et 18h.

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

[Réglementation](#)

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'Plus d'informations' ci-dessous.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du Tétralyre.
À l'aller, restez sur l'itinéraire principal. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.



Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du Tétralyre.
À l'aller, restez sur l'itinéraire principal.
À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes.
Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du

Tétras-lyre.

À l'ascension, restez sur l'itinéraire principal. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.



Zone de Recherche de Coutarse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre



Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du Tétras-lyre.

À l'ascension, restez sur l'itinéraire principal.

À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes.

Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.



Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du

Tétras-lyre.

À l'ascension, restez sur l'itinéraire principal. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.



Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40



Zone de refuge hivernal du Tétras-lyre.

À l'entrée, restez sur l'itinéraire principal.

À la sortie, restez au plus proche des traces de ski existantes.

Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.

Sur votre chemin...



Le hameau de Carlet (A)

Le hameau de Carlet fût autrefois un mini site industriel ! En 1654, Louis Turinaz, venu de la vallée de Suse, obtient du prieuré de Bellevaux l'autorisation d'installer dans le vallon un haut-fourneau et d'exploiter la forêt environnante pour transformer le minerai de fer apporté de la mine des Hurtières en Maurienne. Il est également autorisé à détourner l'eau de la rivière pour actionner une forge et un martinet : il crée ainsi à proximité du hameau de Carlet un mini site industriel qui donnera naissance à la métallurgie des Bauges, si florissante jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Crédit photo : © L.Morand



Le Chardon bardane (B)

Le Chardon bardane (*Carduus personata* L.) est une plante de la famille des Astéracées, bien répandue dans les massifs montagneux de l'Est de la France, notamment Jura et Alpes. Elle se développe essentiellement dans les milieux humides, comme les bois et les prairies de montagne. Surtout observable dans les territoires de basse et moyenne montagne, elle peut s'établir à l'étage subalpin des massifs montagneux, jusqu'à 2300 mètres d'altitude. Relativement commune dans le massif des Bauges, c'est une plante plus rare sur le territoire auvergnat, où elle est protégée par un arrêté datant du 30 mars 1990.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Réserve Biologique Domaniale Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran (C)

Les Réserves Biologiques, gérées par l'ONF (Office National des Forêts), sont spécifiques aux forêts publiques et constituent des politiques de protection de la biodiversité, complétant les autres statuts de protection. D'une superficie de 540 ha, la Réserve Biologique Domaniale Dirigée et Intégrale du Haut-Chéran a été créée par arrêté interministériel le 12 décembre 2000, au sein de la forêt domaniale de Bellevaux. Son statut présente les deux types possibles associés aux Réserves Biologiques. La Réserve Biologique Dirigée, d'une superficie de près de 373 ha, a pour principal objectif de sauvegarder des milieux et des espèces naturels remarquables. Des travaux de génie écologique sont autorisés, toujours dans le but de favoriser la pérennité et la reproduction des milieux et des espèces. La Réserve Biologique Intégrale, qui s'étend sur 167 ha, permet l'évolution naturelle et libre des écosystèmes forestiers, en proscrivant au maximum les interventions anthropiques comme les exploitations forestières.

Il est ici essentiel de respecter la réglementation indiquée par les panneaux, et de rester sur les sentiers balisés.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chalets d'Orgeval (D)

Propriété des moines de Tamié dès la fin du XIII^e siècle, l'alpage d'Orgeval couplé avec celui de Coutarse, est l'une des plus importantes propriétés de l'abbaye. En 1738, l'abbaye y possède environ 600 ha de pâturages, bois, rochers et broussailles, deux chalets, une grange, une étable, une chapelle et un jardin. Vendu comme Bien National en 1798, l'alpage d'Orgeval devient jusqu'en 1911 la propriété de notables chambériens avant d'être acquis par des paysans du Châtelard. L'alpage est aujourd'hui pâturé par des troupeaux de génisses et de vaches tarées (qui ne produisent plus de lait), et les exploitants sont engagés dans un plan de gestion agroécologique de l'alpage. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Globulaire à Feuilles Cordées (E)

La Globulaire à Feuilles Cordées (*Globularia cordifolia* L.) est une plante sauvage de la famille des Globulariacées et tient son nom en raison de ses fleurs qui sont en forme de coeur. Très répandue dans les massifs montagneux à roche calcaire, elle se localise entre 200 et 2500 mètres d'altitude, et est bien présente dans les Bauges, le Jura et les Alpes de manière globale. Il s'agit cependant d'une espèce protégée dans l'ancienne région Midi-Pyrénées en étant qualifiée « d'espèce déterminante » de l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique). Cette plante se développe sur les sols nus (rocaillles, rochers...) et bien exposés au soleil ; elle est donc fréquemment observable à l'échelle des milieux ouverts comme les alpages d'altitude.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les vestiges archéologiques d'Orgeval (F)

Les découvertes archéologiques sont précieuses pour comprendre le fonctionnement des sociétés anthropiques passées, et de nombreux sites sont investis par des archéologues et des chercheurs à l'échelle du massif des Bauges. En amont des chalets d'Orgeval, entre les pierriers peu avant le col d'Orgeval, une armature de flèche en silex a été découverte en juin 1999 par Jean-François et Christelle Dubosson. L'objet trouvé caractérise une armature triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés, en silex très sombre, se rapportant au Néolithique final, voire au Bronze ancien. Non loin d'ici, à proximité de la maison forestière de Coutarse, un fragment proximal de lame en silex gris, datant certainement du Néolithique, a également été découvert par André Marguet en 2002.

Source : Rey Pierre-Jérôme, « Archéologie du massif des Bauges du Néolithique à l'âge de Bronze », In Les Dossiers du Musée Savoisien, 2015, URL : <http://www.musee-savoisien.fr/7775-revue-n-1.htm>

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue depuis le col d'Orgeval (G)

Depuis le col d'Orgeval, à 1740 mètres d'altitude, le point de vue est sublime, permettant entre autres d'observer les massifs environnants. Se distingue notamment au sud la pointe de la Fougère, les sommets du Grand Roc, de l'Armène et du Pécloz. En regardant vers le nord, on distingue nettement la pointe du Vélan, mais également quelques hauts sommets du massif des Bornes, comme le sommet de la Tournette. La Pointe Blanche, point culminant du massif des Bornes à 2438 mètres d'altitude, est pour sa part plus difficilement identifiable si la vue n'est pas pleinement dégagée.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Col d'Orgeval (H)

Le col d'Orgeval et les deux vallons qu'il sépare sont situés dans une bande de terrain marneux, pincée entre les massifs de la Sambuy et de l'Arcalod. Ces terrains riches en argile retiennent l'eau et sont favorables au développement de belles prairies d'alpages. Le plissement des couches sédimentaires trouve ici sa plus belle expression dans la face nord du Mont Pécloz avec ces fameux "rayés" correspondant à de belles strates calcaires verticalisées. Ces couches se prolongent vers le nord, déversées vers l'ouest, pour constituer l'arête de l'Arcalod, plus haut sommet des Bauges. Elles se prolongent vers le sud en dessinant l'Arclusaz, l'un des plus beaux synclinaux perchés du monde, vu de la combe de Savoie.

Crédit photo : © C.Lansigu / PNRMB



Le pas de l'ours (I)

Le Pas de l'Ours domine la Combe d'Ire et le vallon de Saint Ruph, deux grands vallons forestiers froids et humides d'orientation Nord-Sud. Ils sont le royaume de la hêtraie sapinière, où l'épicéa commun, le hêtre et le sapin pectiné dominant.

Dans le haut de ces vallons, l'Etat est propriétaire de deux grandes forêts domaniales.

La forêt domaniale de Saint Ruph (639 ha) présente un intérêt particulier vis-à-vis de la protection contre les risques naturels : crues et érosions torrentielles surtout, avalanches et mouvements de terrain dans une moindre mesure. L'enjeu est la protection de la plaine de Faverges située en contrebas, pour partie assurée par la forêt qui retient les sols, mais également par les ouvrages de génie civil (seuils, barrages) installés dans le lit du torrent de Saint Ruph. La forêt domaniale de la Combe d'Ire (917 ha) abrite une biodiversité remarquable. Elle est en partie (182 ha) classée en réserve biologique depuis 1998. On y trouve notamment la Barbastelle et le Molosse de Cestoni, deux chauve-souris forestières rares et protégées. Si la Barbastelle se nourrit d'insectes chassés au sein même de la forêt, le molosse de Cestoni - loin d'être le colosse de ces forêts (20 à 30 grammes !) - chasse quant à lui au-dessus de la canopée.

Ces deux forêts sont également situées en site Natura 2000, un réseau européen qui défend une gestion concertée en faveur de la biodiversité.

Crédit photo : © A.DeBroyer



La combe d'Ire (J)

Les vastes forêts fraîches de la Combe d'Ire abritaient autrefois une importante population d'ours qui venaient parfois s'attaquer aux récoltes ou aux troupeaux des villageois des environs. C'est d'ailleurs afin de se protéger des ours que des fosses destinées à piéger le plantigrade ont été aménagées au-dessus des hameaux d'Arnand et Englannaz. Entre 1865 et 1893 ce ne sont pas moins de 15 ours qui furent abattus sur les versant nord du massif qui s'étendent du Trélod à la Sambuy. La femelle tuée en 1893 dans la combe d'Ire était le dernier ours des Bauges mais aussi de toute la Haute-Savoie !

Crédit photo : © J.Daviet / PNRMB



Sous le col de Chérel (K)

Regardez ce mat étrange !

Installé depuis 2006, cet appareil mesure les températures sous le sol (-5 cm), à la surface du sol, à 20 cm et à 2 m au dessus du sol. Et ce durant toute l'année et tous les 1/4 d'heure ! Les chercheurs peuvent ainsi mesurer l'évolution des températures, de l'enneigement et les comparer d'année en année.

Mais autour de ce site on regarde aussi à quelles dates frênes et épicéas bourgeonnent, fleurissent, développent leurs feuilles, les perdent à l'automne (pour le frêne !).

[Phénoclim](#), est ainsi un programme de science participative qui s'inscrit dans l'[observatoire des saisons](#), qui permet d'étudier l'effet du changement climatique sur les rythmes saisonniers de la flore et de la faune.

Crédit photo : © J.F.Lopez / PNRMB



Le village de Jarsy (L)

Situé sur une terrasse en surplomb du Chéran, le village de Jarsy a conservé son organisation urbaine formant un espace central non bâti attesté par la Mappede Sarde (premier cadastre européen) dès 1730. Les jardins, fréquemment clos par des murs de pierres levées et plantés sur champ sont une spécificité du village. L'église, construite en 1867 sur les plans de l'architecte Joseph-Samuel Revel est la plus grande des Bauges ce qui lui vaut d'être communément appelée la « cathédrale des Bauges ».

Crédit photo : © G.Lansard